



Rue J.B Baillière - 60000 Beauvais

☎ 03.44.48.31.29

@ 60@se-unsa.org



Déclaration préalable de l'UNSA Education  
CTSD du 9 février 2021

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Dans le 1<sup>er</sup> degré la création de 19 emplois est une augmentation significative d'autant que les effectifs sont à la baisse.

Si la poursuite de la diminution des effectifs par classe dans le 1er degré est une bonne nouvelle, il est cependant essentiel de ne pas avoir une vision tronquée de la réalité. Ces moyennes cachent des situations très disparates. L'implantation de dispositifs particuliers dans certaines écoles impacte fortement les effectifs des autres classes.

Par ailleurs, si la priorité gouvernementale accordée au 1er degré se traduit par des créations de nombreuses de classes, elle se fait majoritairement au détriment du 2nd degré qui, lui, perd de très nombreux postes alors que les effectifs augmentent... C'est donc pour nous plus un jeu d'écriture et un tour de passe-passe qu'une politique ambitieuse avec des moyens conséquents. Encore une fois, c'est une question de point de vue et de communication...

En cela, notre Ministre excelle mais ne convainc pas !

De plus, des effectifs plus faibles ne font pas tout.

Notre école se doit d'être inclusive, mais certains indicateurs sont alarmants et les réalités de terrain sont trop souvent aux antipodes de ce que le gouvernement affiche et annonce avec fierté.

Tout enseignant, spécialisé ou non, est amené à accueillir dans sa classe un ou plusieurs élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers. Les équipes sont fortement impliquées et sollicitées pour faire vivre les projets pour et avec ces élèves. L'École inclusive impacte la pratique professionnelle de tous les personnels de l'Éducation nationale : directeurs, enseignants spécialisés ou non, accompagnants AESH, psychologues, personnels de vie scolaire, médecins, infirmières, assistantes sociales...L'ambition que nous défendons, c'est bien une inclusion de qualité qui favorise la réussite de tous les élèves. Elle ne pourra être atteinte que si l'État se donne les moyens de ses intentions et si les acteurs sont en capacité de les faire vivre sereinement.

Le dernier rapport du Comité national de suivi de l'École inclusive, auquel les organisations représentatives des personnels ne sont même pas conviées, donne une présentation quasi



CTSD - Mardi 9 février 2021



idyllique de l'École inclusive. Pourtant, bon nombre de témoignages spontanés dans notre département viennent questionner les annonces et analyses qui y sont mises en avant. Il est temps que la tendance s'inverse concernant les RASED. Ils ont été décimés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Il est également indispensable de renforcer le nombre des enseignants référents, d'infirmières et médecins scolaires et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL et d'augmenter le nombre d'AESH pour pourvoir répondre à toutes les notifications et au remplacement en cas d'absence. La baisse démographique de notre département doit être une occasion à saisir pour relever ces nombreux défis.

Des moyens doivent aussi être fléchés pour les décharges de direction. Moyens qui doivent permettre d'une part la consolidation des décharges précédemment prévues pour les écoles de 1 à 3 classes et d'autre part les augmentations des régimes de décharges actuels. C'est le sens des engagements pris par le ministre, l'UNSA-Education sera vigilante à ce que ce soit bien le cas et est également disponible pour travailler à l'organisation concrète de ces décharges dans le département.

Pour finir, dans le contexte inquiétant de la présence de variants du virus qui accroissent le risque épidémique pour tout le pays y compris en milieu scolaire, de nouvelles mesures ont été annoncées le 1<sup>er</sup> et le 2 février pour les écoles et établissements.

Les annonces sont une chose, encore faut-il réussir leur mise en œuvre. L'UNSA Education exige qu'elles soient à chaque fois précisées et accompagnées pour ne pas mettre en porte-à-faux les personnels. L'expérience d'une année de crise COVID a montré que cela se révélait à chaque fois difficile.

- Qu'en sera-t-il de l'équipement de masque de type 1 pour les élèves dont les familles n'en prévoient pas ?
- Comment sera géré le déclenchement du processus « Cas à risque» dès le premier cas en maternelle? En école ou établissement en cas de variant?
- Comment seront prises en compte les conséquences de la réorganisation des services de restauration sur l'organisation pédagogique?

Les collègues ne peuvent attendre le prochain CHSCT-SD qui se tiendra le 16 février, pour avoir des réponses à ces questions.

Paola BOULENGER et Nathalie PUISSANT